

Or, ce nombre de milles de chemin de fer ne sera pas disproportionné à la puissance de production de notre pays, lorsque nos terres seront colonisées; car la productivité de la terre provoquera celle de toutes nos industries, puisque, après tout, notre avenir est lié à une foule de choses.

J'ai reçu aujourd'hui des renseignements sur une entreprise minière qui paraît avoir un bel avenir. On m'a demandé s'il serait possible de faire construire par le Gouvernement, un embranchement de chemin de fer jusqu'à une certaine mise en cours de développement. Mon avis a été que le Gouvernement ne le ferait probablement pas en ce moment, à moins qu'on lui en démontrât l'utilité, avant d'étendre le nombre de milles; mais si dans quelque partie du Canada, une industrie se développait pour le bien du pays, le Parlement serait probablement prêt à voter de l'argent en faveur de quelque proposition légitime s'il s'agissait d'une entreprise lucrative.

En ce qui concerne le Dominion, nous ne payons pas tant cet argent pour des valeurs garanties par l'Etat que pour aider les projets d'autres garants des valeurs, et à ce propos on me pardonnera si j'observe que j'ai toujours eu un faible pour l'ancienne compagnie du Grand-Tronc, le précurseur des chemins de fer du Canada. Le Grand-Tronc est engagé comme garant du Grand-Tronc-Pacifique, et je crois que le Gouvernement ne saurait prendre d'autres mesures que celle-ci, à moins de vouloir embarrasser le Grand-Tronc et le mettre dans une position où il ne faut pas placer nos réseaux aujourd'hui, parce que notre crédit est lié à leur propre crédit dans une bien plus large mesure qu'on ne le comprend ou qu'on ne veut l'admettre. Bien que je comprenne la situation financière, je ne suis pas du tout pessimiste en ce qui concerne l'avenir du Canada et de ses projets de chemins de fer. Dans les années à venir, lorsque s'opérera le grand développement de notre pays après la guerre, et que nous aurons à faire face à ces situations, le peuple du Canada sera capable de surmonter toutes ces difficultés. Nous croyons tous que l'esprit plein de ressources de nos populations sera à la hauteur de toutes les demandes qui lui seront faites.

La paix sera bientôt conclue, je l'espère, et nous aurons l'occasion d'arranger nos affaires financières pour nous permettre d'entreprendre le développement du pays qui est retardé pour le moment, mais qui

[L'hon. M. Graham.]

subit seulement un temps d'hésitation sans être arrêté. La manière dont nous nous sommes conduits a montré au monde entier que cette moitié du continent nord-américain a produit des hommes dignes de leurs aïeux et ce qu'ils ont accompli et ce qu'ils accompliront encore dans leur lutte pour la liberté est une indication de ce qu'ils pourront faire quand la paix viendra, pour le développement de leur pays.

(Le crédit est adopté.)

Pour augmenter la pension de Mme Margaret Johnson Brooke, de \$1.25 à \$1.75 par jour, nouveau montant nécessaire \$182.50.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Je lirai l'explication suivante qui est signée par le premier ministre:

Mme Margaret Johnson Brooke est la veuve de feu le sergent-major Brooke qui s'est noyé au service en 1903. Elle a reçu une pension de 75 cents par jour, représentant la moitié de la solde de son défunt mari...

L'hon. M. GRAHAM: Adopté.

Galerie nationale du Canada.—Nouveau montant nécessaire, \$10,000.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Nous avons décidé de diminuer ces subventions autant que possible depuis le commencement de la guerre. Lors de la première révision du budget, après la déclaration de la guerre, nous avons réduit cette subvention de \$100,000 à \$25,000. Dans le budget principal de cette année, la subvention de \$25,000 pour 1917 a été réduite à \$8,000. Comme ce montant suffit seulement à payer les salaires et les dépenses, sans rien laisser pour l'acquisition d'œuvres d'artistes canadiens, nous avons inscrit à cette intention cette somme de \$10,000. La guerre s'est fait sentir très lourdement sur les artistes canadiens, dont quelques-uns sont occupés à des travaux de peinture pour la galerie nationale. La réduction de \$100,000 en chiffre actuel a été très sensible et j'espère que le comité la prendra en considération en tenant compte du travail important de quelques artistes canadiens très méritoires.

M. MORPHY: A quel genre de peinture sont occupés les artistes canadiens? Il me semble que s'ils se livrent à des travaux de peinture ordinaire, l'argent du pays pourrait être mieux employé en essayant d'encourager ces artistes à reproduire sur la toile quelques actions d'éclat qui perpétueraient la valeur des soldats canadiens au front. J'imagine que la bataille de Saint-Julien ou la deuxième bataille d'Ypres ou la bataille de Langemarck seraient de très bons sujets de tableaux. Des peintures de